

## SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 11 mars 2022

L'an deux mil vingt-deux,  
Le 11 mars

Le conseil municipal de la commune de Prailles-La Couarde  
Dûment convoqué le 3 mars 2022  
S'est réuni à la Mairie sous la présidence de  
Madame Roselyne DEMION JACINTO, Maire.

### **Etaient présents :**

Mmes Nadine FRAPPIER, Caroline ROCHER, Christel PERSONNE, Dany BRICOU ;  
Mrs Philippe CACLIN, Sébastien WATRIN, Sébastien BELAUD, Vincent PALLUAU, Jean-  
Luc GUERAIN, Grégory TREFFOT, Luc LAPEYRE, Alain FRITSCH, Christophe JOFFRIT,  
David BAUDOUIN. .

### **Etaient absents excusés :**

Mme GROLLEAU Marie-Christine a donné procuration à Roselyne DEMION JACINTO  
M Yannick MÉCHIN  
M Nicolas BITTARD

### **Secrétaire :**

Mme Caroline ROCHER a été nommée secrétaire de séance.

### **Ordre du jour :**

- Intervention de Mme Emilie Desroches et de Mme Cécilia HAUDEBAULT :  
Présentation du fonctionnement de la bibliothèque
- Soutien à l'UKRAINE
- Point sur le déploiement des bacs collectifs OM
- Dossier Aménagement foncier
- Questions diverses :
  - Dates à fixer : commission Finances, prochains conseils
  - Programme Rénovation Energétique des bâtiments publics, proposé par le SIEDS

-----

I Intervention de Mme Emilie Desroches et de Mme Cécilia HAUDEBAULT :  
Présentation du fonctionnement de la bibliothèque

Ce jour, il y a environ 150 lecteurs et 64 scolaires. Environ 1800 livres sortent de la bibliothèque. Une difficulté sur la lourdeur de la gestion actuelle de la bibliothèque.

Une présentation du fonctionnement de la bibliothèque est présentée :

-sur les permanences, les réunions, les activités liées à la MDDS et sur les activités récurrentes.

Une des problématiques du fonctionnement est l'obligation de se déplacer à la BDP à Niort sur le temps de la journée, (les bénévoles travaillent et ne sont donc pas forcément disponibles).

Des formations sont proposées mais également en journée, donc même problème.

La médiathèque a fait des remarques parce que les animations proposées par la bibliothèque de Prailles ne se font pas à la bibliothèque mais dans la salle des fêtes ; mais aussi parce que les bénévoles ne se forment pas.

Une interrogation ressort concernant la mise en réseau.

Une réunion est prévue par la BDP le 29 mars à Celles sur Belle pour présenter le réseau à venir. Roselyne Demion Jacinto, Dany Bricou et Alain Fritsch seront présents.

Une des propositions serait de mettre une personne environ 2 h par semaine qui pourrait éventuellement se déplacer à Niort à la BP et pourrait suivre des formations de bibliothécaires.

A voir peut-être en mutualisant une personne avec d'autres bibliothèques.

Dans un 1<sup>er</sup> temps, un appel aux bénévoles est lancé.

## II Soutien à l'Ukraine :

Mme la Maire fait savoir que M et Mme David et Doucia Baudouin ont hébergé quelques jours à Lussaudière une famille ukrainienne qui, maintenant, habite à Tauché.

C'est une famille qui était en vacances à Paris et qui n'a pas pu rentrer chez elle. Elle se retrouve de fait sans affaires et sans revenus. Cette venue a été organisée par l'intermédiaire des réseaux sociaux notamment Facebook. Cette famille de Kardif a tout perdu mais n'a rien vécu sur place.

M et Mme Baudouin continue le lien avec cette famille, Mme Baudouin servant d'interprète.

Mme la Maire fait savoir qu'elle a acheté sur le compte du CCAS des produits de base.

Les démarches auprès de la préfecture pour que la famille obtienne le statut de réfugiés sont en cours afin qu'elle perçoive des aides à hauteur de 210 € par personne et par mois.

Mme la Maire fait savoir qu'un gîte supplémentaire peut accueillir 2 personnes et 3 personnes.

Les personnes disposant un hébergement peuvent contacter le collectif Ukraine de Chef-Boutonne Amitié sans Frontières79 qui recense tous les logements :

[ukraine.melloienpoitou@laposte.net](mailto:ukraine.melloienpoitou@laposte.net)

Mme la Maire fait savoir qu'un premier chargement a déjà été déposé auprès de la protection civile à La Crèche. Pour le moment seuls les produits de secours, d'hygiène, et de logistique sont envoyés en Ukraine.

## III Point sur le déploiement des bacs collectifs OM :

M Watrin fait savoir que la campagne de livraison des bacs est finie et que tous les bacs sont positionnés dans chacun des endroits prévus initialement. Quelques petits soucis sont en train de se régler localement.

#### IV Dossier Aménagement Foncier :

Mme la Maire fait savoir que l'aménagement foncier arrive à son terme et donne lecture du courrier qui va être envoyé à chaque exploitant.

#### V Etude de devis :

M Watrin présente

- le devis de location d'un bungalow sanitaire pour cet été à l'école de La Couarde pour un montant de 2097.60 €. Accord du CM

- les devis de mise en place des compteurs d'eau pour les défenses incendie du Chêne, de Maisoncelle et d'Hurit pour un montant respectif de 1356.64 €, 470.03 € et 1890.17 €.

Suivant la convention, le 1er remplissage serait pris en charge par le Sertad.

La pose des outres est prévue en juin avec le Syndicat d'ACCEMPSSBB-V.

#### VI Convention de partenariat – Dispositif Argent de poche :

Mme la Maire donne lecture de la convention de participation entre la Mission Locale Sud Deux-Sèvres et la commune de Prailles la Couarde concernant le dispositif Argent de Poche.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité, d'approuver la convention de partenariat à conclure avec la Mission Locale Sud Deux-Sèvres, pour 36 ½ journées pour 2022 à raison de 3 h par jour, sur 3 jours pour 3 jeunes pendant les vacances de Pâques et de la Toussaint, gratifiées de 15 € par ½ journée, versés par la commune.

Les jeunes et leurs parents s'engagent à déposer un dossier de candidature complet et à signer une charte d'engagement.

#### VII Programme de rénovation énergétique des bâtiments publics :

Mme la Maire fait savoir que le SIEDS missionne un bureau d'étude énergétique afin de réaliser l'audit de nos bâtiments et obtenir une vision globale des actions à mener (nature des travaux, coûts,...). L'audit est financé à 100 % pour les bâtiments publics de plus de 1000 m<sup>2</sup> et à 50 % pour ceux de moins de 1000 m<sup>2</sup>.

Le conseil municipal décide de faire procéder à l'audit de la Maison Peleboise.

#### VIII Questions diverses :

##### - Dates à retenir :

La commission Finances aura lieu le 30 mars à 18 h 30

La commission Environnement aura lieu le 10 mai à 19 h30

Les prochains conseils municipaux auront lieu les 8/04, 13/05 et 17/06.

##### - Visite Plan d'eau :

Selon le lieu de covoiturage départ à 15 h 30 de Prailles le 16 mars pour effectuer la visite de réalisations sur des plans d'eau.

Partiront de Prailles : Nadine Frappier, Christophe Joffrit, Sébastien Watrin, Dany Bricou, Roselyne Demion Jacinto. Philippe Caclin partira de Niort.

##### - Bureau de vote :

Le planning pour la tenue des bureaux de vote est présenté. Un appel sera lancé pour trouver d'autres personnes.

- Réunion publique du 4 mars :

Un compte –rendu est présenté. Il sera mis en ligne sur le site internet et sur le Quoi d'9.

- Rencontre secteur :

La rencontre avec les habitants sur secteur de Goux aura lieu le 2 avril à 10 h 30 suivie d'une pause café-brioches.

- Invitation SERTAD :

Dans le cadre de la journée Mondiale de l'Eau, le SERTAD invite les élus le mardi 22 mars de 13 h 30 à 17 h afin de présenter les programmes d'actions Re-Sources et échanger sur ce sujet. Une visite de l'usine de potabilisation du SERTAD sera également proposée.

- Soirée Jeux :

Elle aura lieu le samedi 12 mars à 19 h 30.

- ACCA :

M Laurent propose de faire venir un technicien de la Fédération Nationale des Chasseurs qui présentera le projet Ekosentia qui consiste à réhabiliter les chemins ruraux aux côtés des acteurs locaux, afin de permettre le retour de la petite faune sauvage mais aussi l'ouverture de ces espaces au grand public.

- Inscription des cimetières sur le cadastre de La Couarde :

Aucun cimetière protestant ne paraît sur le cadastre de La Couarde. Contact sera pris avec Mme Suzette Favereau et Mme Line Chassac pour les recenser.

- Marché fermier :

Mme la Maire fait savoir que l'ASC a reçu l'accord pour l'organisation du marché fermier pour août 2022.

- Réunion employés :

Mme la Maire fait savoir qu'elle va réunir tous les employés le jeudi 24 mars à 13 h 45 à Prailles.

Mme la Maire fait savoir que M Camille Gelot, employé sous contrat pour 3 mois, sera recruté comme stagiaire à compter du 1<sup>er</sup> juin 2022 sur un poste d'adjoint technique territorial.

- CCMP :

M Caclin fait savoir que :

L'étude du plan paysage avance ;

Le marché pour l'inventaire des zones humides est attribué à DCI environnement ; la commune de Prailles La Couarde est en priorité 2 ;

Des formations mutualisées sont proposées aux communes pour leur personnel

Le centre de vaccination de Melle est fermé

Le village vacances du Lambon est en rénovation (pour infos, le mobilier a renouvelé est en vente notamment des lits superposés)

Les salles des fêtes, occupées lors des réunions de la CCMP à titre occasionnel, sont mises à disposition gratuitement.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

La Maire,

La secrétaire,

les membres,